

Conférence de presse CFDT Agri-Agro

Lundi 12 février 2024

■ Pas sans l'Europe !

L'Union européenne, garante de la paix, de la démocratie, et du progrès économique et social, est l'échelon adéquat pour répondre aux défis majeurs tels que le changement climatique et la sauvegarde de la paix sur notre continent.

La Vision de la CFDT pour une Europe Ambitieuse

La CFDT Agri Agro est convaincue que l'Europe peut répondre davantage aux attentes et aux besoins essentiels des travailleurs et des citoyens grâce à des réformes et des politiques plus ambitieuses. L'Europe est un lieu de rapports de force constant, mais dans les moments de crise, les divergences sont mises de côté pour avancer dans l'intérêt de l'UE.

La pandémie de Covid et la guerre en Ukraine ont suscité des réponses européennes sans précédent, remettant en question des tabous tels que la révision des règles budgétaires, l'emprunt commun, et la nécessité de réformer le vote à l'unanimité au sein du Conseil de l'UE.

Selon l'Eurobaromètre, les préoccupations des Français pour l'action politique européenne sont dirigées vers le changement climatique (43%), la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (43%), ainsi que la santé publique (41%).

Pour la CFDT Agri Agro pas de renoncement, la fenêtre de tir pour une réforme ambitieuse de l'Union européenne n'est pas fermée.

C'est pourquoi la CFDT Agri Agro s'engage pleinement dans les travaux de l'EFFAT autour d'un projet pro-européen qui protège les travailleurs.

L'EFFAT (Fédération européenne des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et du tourisme) a défini cinq principales revendications dans le cadre de ses priorités politiques et stratégiques en vue des élections européennes de 2024 :

- **Lutter contre la sous-traitance abusive** et réglementer l'intermédiation dans le domaine du travail : L'EFFAT appelle à l'adoption d'une directive européenne sur les intermédiaires du travail, visant à remplacer l'approche fragmentée actuelle de la sous-traitance. La proposition inclut l'établissement d'une responsabilité conjointe et solidaire dans l'ensemble de la chaîne, l'interdiction de la sous-traitance pour les activités principales des entreprises, et des mesures renforcées pour protéger les travailleurs.
- **Établir un cadre de protection pour les travailleurs domestiques en Europe** : Reconnaisant les conditions souvent précaires des travailleurs domestiques, l'EFFAT demande leur inclusion dans la directive-cadre sur la santé et la sécurité ainsi que la ratification de la convention C189 de l'OIT sur les travailleurs domestiques. Il encourage également le dialogue social dans le secteur des services domestiques personnels.

- **Garantir une transition juste et efficace pour les travailleurs de nos secteurs** : Face aux menaces du changement climatique sur les emplois, la santé, et la sécurité, l'EFFAT plaide en faveur d'une transition verte socialement équitable dans les secteurs dépendant des conditions météorologiques. Cela comprend des considérations sociales dans les politiques environnementales de l'UE et des stratégies d'adaptation, y compris des limites contraignantes sur les températures de travail.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une déclaration entre l'EFFAT et GEOPA qui appelle à une action concertée pour atténuer les effets du changement climatique sur l'agriculture, mettant l'accent sur la protection des travailleurs, la durabilité des entreprises et une transition juste vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

- **Plaidoyer pour un renforcement des éléments sociaux dans la prochaine réforme de la PAC** : La réforme de la Politique agricole commune (PAC) devrait renforcer la conditionnalité sociale, élargir son champ d'application, rendre les contrôles plus fréquents et imposer des sanctions plus sévères aux employeurs violant les droits des travailleurs agricoles.

La CFDT Agri Agro souhaite aller encore plus loin en y intégrant l'alimentation.

- **Lutter contre la maximisation de la valeur actionnariale et parvenir à un système alimentaire véritablement durable** : L'EFFAT attend le lancement de l'initiative "Système alimentaire durable", soulignant l'importance de lutter contre la concentration dans la chaîne alimentaire, d'adopter des politiques commerciales prenant en compte les spécificités du secteur agro-alimentaire, et d'encourager l'engagement à long terme des actionnaires.

La CFDT, en tant que force syndicale engagée, œuvre pour une Europe réformée et progressiste, mettant en avant les préoccupations des travailleurs et des citoyens.

Il est urgent de montrer que le l'Europe change le quotidien des travailleurs. C'est ce que nous tentons de faire avec la participation à des campagnes spécifiques (stop glyphosate, vidéo contre les travail des enfants, développement d'une application pour informer les travailleurs saisonniers de leur droits...)

Depuis 2013, la CFDT Agri Agro a établi une coopération fructueuse avec la fédération agroalimentaire bulgare, Podkrepa. Cette collaboration a permis d'établir des liens solides entre les deux syndicats et de renforcer les droits des travailleurs étrangers notamment des salariés bulgares. Enfin, la fédération a également choisi de s'engager en tant que partenaire dans le projet E.A.T.S, piloté par le syndicat italien FAI/CISL. Un projet qui vise à explorer les avantages potentiels du dialogue social pour le développement de la chaîne agroalimentaire, renforçant ainsi l'influence et la voix des travailleurs dans ce secteur clé et dont la journée de clôture est prévue en juillet 2024.

C'est ainsi que la CFDT Agri Agro s'engage pour une Europe plus solidaire, plus sociale, plus durable, plus juste et plus forte !

Rendez-vous donc ce 24 février sur le pôle Agri recrute au SIA pour notre événement :

Pour une Europe sociale :

- **De la PAC à la PAAC** - Renforcer la dimension alimentaire de la PAC (alimentation, légitimation aux soutiens publics importants) pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable au sein de l'UE.
- **La solidarité syndicale européenne agricole** pour plus de social autour de la conditionnalité sociale de la PAC et le salaire minimum.

→ Contact : **Alexandre Dubois**, Secrétaire Général : 06.76.45.14.25